

AVENTURES

Raids de qualité

Jean-Pierre BERNARD



76 C rue de Champ Menou

F - 74200 ALLINGES

Tél./Fax 33 (0)4 50 71 40 01

E-mail :

jpbernard.guide@wanadoo.fr

Ski liberté autour de La Grave

Piste et hors-piste – du 31 janvier au 2 février 2019 (4 jours)



Quatre jours de grand ski sur quatre domaines exceptionnels : **Serre Chevalier** avec ses 70 remontées, **La Grave** avec un ski hors-piste fabuleux sur des descentes de plus de 2000m dans un décor dominé par la Meije, **Montgenèvre** et enfin **l'Alpe d'Huez** avec ses grandes descentes du Lac Blanc à 3323m. Un séjour très actif sur les skis., un classique qui a toujours autant de succès.

Au programme : Transfert à La Grave et installation à l'hôtel / Ski total sur les domaines de La Grave, de Serre-Che et de l'Alpe d'Huez ou de Montgenèvre / Retour à Grenoble et Thonon

Point de rendez-vous et de dispersion : Thonon-les-Bains ou Grenoble

Niveau technique : degré 3 de l'ESF

Pour qui ?

Skieur hors-piste en condition pour apprécier les longues descentes de La Grave ou de l'Alpe d'Huez en toutes neiges

Votre budget individuel pour un groupe au minimum de 4 personnes :

- Frais d'encadrement du guide : **300 euros**
- Frais estimés à **700 euros** pour la caisse commune, à prévoir en espèces au début du stage
- La caisse commune comprend les frais d'hébergement en hôtel (demi-pension et chambre double), de repas chauds à midi, des remontées mécaniques et de tous les transferts prévus au programme

Voir remarques ci-après

Ce budget n'intègre pas :

- Les boissons personnelles
- Toute extension non décrite
- L'assurance personnelle

Nos plus :

- L'expérience de votre guide
- Le transport assuré en minibus (co-voiturage)
- Le choix de la qualité pour l'hébergement en chambre double et avec des repas chauds à midi
- Le prêt du matériel de sécurité (ARVA...)

Remarques :

- Le stage proposé n'est pas un produit d'agence, mais le fruit du travail et de la longue expérience d'un guide artisan. De ce fait, *la prestation décrite dans cette fiche ne constitue pas un forfait touristique au sens de l'article L211-2 du code du tourisme, ce que le client reconnaît et accepte expressément.*
- Seul l'encadrement est acheté auprès du guide par le client.
- Les autres prestations sont incluses dans la caisse commune dont le budget a été établi en fonction des tarifs applicables par les prestataires à ce jour et pourrait être modifié en fonction de leurs conditions tarifaires.

Une **fiche technique détaillée** comprenant le programme, la liste de matériel, l'heure et le lieu de rendez-vous précis est à votre disposition **sur simple demande**. N'hésitez pas à nous contacter !